



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2021/47

Accusé de réception en préfecture  
044-214401655-20211104-DE-2021-47-DE  
Date de télétransmission : 15/11/2021  
Date de réception préfecture : 15/11/2021

### Séance publique du 4 Novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Denis THIBAUD, Maire

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 18  
Présents : 15  
Absents : 3  
Pouvoirs : 2  
Votants : 16

Date d'envoi et  
d'affichage de la  
convocation : 28/10/2021

**Présents** : MM. Denis THIBAUD, Fabien MANDIN, Romain RICHARD, Asuman GUNEY, Catherine TAILLEE-PERRAUD, Olivier ALBERTEAU, Régis HAMY, Sylvaine ALBERT, Nathalie VOLPATO, Michaël HERVOUET, Guillaume POIRON, Sophie RIDEAU, Laetitia BORTOT, Silvère REMIGEREAU, Josiane BOSCHE.

**Absents** : Judith LE STER SCHWARZBARD, Dominique VALTON, Samuel PITEL.

**Pouvoirs** : Judith LE STER SCHWARZBARD à Fabien MANDIN et Dominique VALTON à Denis THIBAUD.

**Secrétaire de séance** : Catherine TAILLEE-PERRAUD

### VENTE DES PORTAILS ANCIEN GARAGE RENAULT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de cession des portails de l'ancien garage Renault et rappelle que cet ancien garage va être détruit dans le cadre du projet Cœur de Bourg.

Monsieur le Maire précise que deux potentiels acquéreurs se sont fait connaître auprès de la Municipalité pour l'achat de quatre portails.

Le prix de vente pour deux portails situés du côté du pré de la Kermesse est proposé à 750€.

Le prix de vente pour un portail situé côté Bourg et un portail situé côté pré de la Kermesse est proposé à 1000€.

Guillaume POIRON, intéressé par ce dossier, a quitté l'assemblée avant la délibération et le vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

**DONNE** son accord quant à la vente des portails de l'ancien garage Renault aux conditions mentionnées ci-dessus.

**DIT** que la présente délibération sera transmise à la trésorerie de Clisson.

“ Pour extrait certifié conforme au registre “

Le Maire,  
Denis THIBAUD